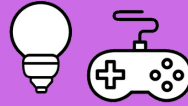
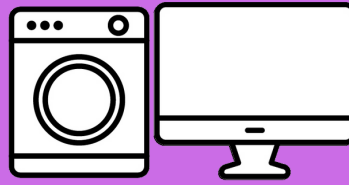
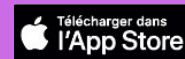


Points de collecte des DECHETS D'EQUIPEMENTS ELECTRIQUES ET ELECTRONIQUES - Accueil des particuliers



Retrouvez tous les points de collecte en téléchargeant OTRI



TOUS LES DISTRIBUTEURS SONT POINTS DE COLLECTE



- Les **magasins spécialistes** d'électroménager, luminaire et informatique
 - Blandin
 - Darty - Acajou et Bellevue
 - Electric Plus
 - Guy Vieules - Acajou et Cluny
 - Prixe - Bois Quarré...
- Les **magasins généralistes** : super et hypermarchés, de bricolage et jardinage...

TOUTES LES DECHETERIES SONT POINTS DE COLLECTE



- A l'exception de celle du Saint-Esprit
- La Déchèterie du Marin ne collecte que les petits appareils

Informations



Si vous achetez un appareil neuf, en remplacement d'un équipement hors service, votre magasin a l'obligation de reprendre l'ancien au moment de l'achat, en point de vente ou au moment de la livraison.

Certains magasins sont équipés d'un bac de recyclage en libre accès pour les petits appareils électriques (- de 25 cm de diagonale).